

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 75 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 23 Mars 1907

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^{ie}

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1907



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. E. DUTILLEUL, *Président Honoraire*,
E. GOUIN, *Président*,
L. RENOARD, *Vice-Président*,
H. BAMBERGER, *Administrateur*,
CHEV. R. DE BAUER, —
A. BÉNAC, —
C^{te} I. DE CAMONDO, —
CH. DEMACHY, —
C^{te} FOY, —
C^{te} A. DE GERMINY, —
ED. NOETZLIN, —
E. STERN. —

Censeurs :

MM. CHOPPIN DE JANVRY et G. DUTILLEUL.

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1907 :

MM. R. SAUTTER et G. TEYSSIER.

Directeur général :

M. J. H. THORS.

Directeurs :

MM. A. TURRETTINI, E. CHEVRANT, E. MORET et E. DUPASSEUR.

Directeur Adjoint :

M. G. ROQUERBE.

Sous-Directeurs :

MM. G. THENON, H^{oe} FINALY et H. CHABERT.

Contrôleur principal :

M. CH. G. DUMAINE.

Fondés de Pouvoirs :

MM. F. ARBELOT et H. VAN WIJCK.

BANQUE

DE

PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 75 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 23 Mars 1907

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1906.

PARIS

IMPRIMERIE HEMMERLÉ ET C^e

RUE DE DAMIETTE, 2, 4 ET 4 BIS

1907

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DANS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 23 Mars 1907

MESSIEURS,

L'Exercice 1906, dont nous venons vous soumettre les comptes, a donné des résultats exceptionnellement satisfaisants. Ces résultats sont dus à la grande activité financière qui a régné pendant toute l'année et au loyer plus élevé de l'argent. Nous allons rapidement passer en revue les principales opérations de l'année.

Au premier rang se place l'émission de l'Emprunt Russe 5 % 1906, d'un montant nominal de deux milliards deux cent cinquante millions de francs, sur lesquels douze cent millions étaient réservés au marché français.

L'émission de cette portion de l'Emprunt a eu lieu à nos guichets et à ceux des Établissements de crédit de la place : elle a obtenu un grand succès.

Quelques mois auparavant, et dès le début de l'exercice, nous avons donné notre concours à une opération de crédit temporaire faite pour le compte du Gouvernement Russe, en coopérant au placement d'Effets du Trésor pour un montant de 267 millions de francs. Ces effets, qui étaient à échéance d'une année, sont aujourd'hui remboursés.

Le Gouvernement Italien ayant décidé de procéder à la conversion de sa Rente 5 %, nous avons fait partie du Consortium formé pour lui assurer les moyens financiers qu'il désirait avoir à sa disposition en vue de cette opération considérable qui, vous le savez, a complètement réussi.

De concert avec les principaux Établissements de Paris, nous avons procédé au placement de l'Emprunt Uruguay 5 % — des obligations 3 3/4 % de la Pennsylvania C^y.

La création de la Banque d'État du Maroc, décidée par la Conférence Internationale d'Algésiras, nous a permis de continuer à seconder les vues du Gouvernement Français : cette Banque a été récemment constituée, avec le concours des États qui ont pris part à la Conférence Internationale. Notre Établissement a été désigné pour représenter la part du capital de cette Banque réservée à la

France ; il représente également le Consortium des Banques signataires du Contrat relatif à l'Emprunt Marocain 5 % 1904.

Nous avons le plaisir d'ajouter que notre Vice-Président, M. RENOARD, a été nommé Président de la Banque d'État du Maroc.

Nos succursales ont contribué aux bons résultats de l'exercice. En dehors du concours qu'elles ont donné aux affaires traitées par le siège central, elles ont participé à la plupart des opérations faites sur leurs places respectives.

Établi sur les mêmes bases que les années précédentes, le Bilan général arrêté au 31 Décembre 1906 s'élève à

un total de	Fr. 645.636.305 14
au lieu de	464.279.997 24

en 1905.

Une part importante de cette augmentation est constituée par les fonds laissés en dépôt dans nos caisses à la suite des opérations d'émission effectuées pendant l'exercice. Ces dépôts, soumis d'ailleurs à des échéances fixes ou à des conditions de préavis, n'ont qu'un caractère temporaire, et ont déjà été en grande partie remboursés. Il faut aussi constater que, d'une façon générale, le nombre et l'importance des comptes de nos correspondants se sont développés par le mouvement de nos affaires de banque.

Nous ne passerons pas en revue les divers chapitres du Bilan sur lesquels Messieurs les Commissaires vous donnent des renseignements détaillés. Nous ne voyons rien à ajouter aux explications contenues dans leur rapport.

Au débit du compte de **Profits et Pertes**, nous constatons une augmentation qui porte principalement sur les frais généraux

proprement dits et sur l'allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur; c'est la conséquence normale des résultats favorables de l'exercice.

Au crédit, l'augmentation est plus considérable.

Le compte *Commissions* s'élève à. . . . Fr. 6.832.230 05.

Le compte *Intérêts et Bénéfice du Portefeuille* et le compte *Reports* donnent un total de. . . . Fr. 9.887.171 04
au lieu de. . . . Fr. 6.706.952 93
en 1905.

Le compte *Fonds Publics, Actions et Obligations* laisse un bénéfice de. . . . Fr. 8.922.906 92
produit, en grande partie, par des réalisations.

Le bénéfice net de nos Succursales est de Fr. 889.977 38

En résumé, déduction faite de toutes les charges, le produit net de l'exercice s'élève à. . . . Fr. 22.678.778 73
auxquels il faut ajouter le reliquat reporté de l'exercice antérieur, soit. . . . Fr. 9.951.519 85
ce qui porte à. . . . Fr. 32.630.298 58
la somme disponible.

L'augmentation de capital, que vous avez décidée dans votre Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Décembre dernier, n'a été définitivement réalisée qu'après la clôture de l'exercice. Le Bilan que nous vous présentons, étant arrêté au 31 Décembre 1906, ne tient donc pas compte de cette augmentation.

Conformément aux principes qui ont toujours guidé votre Conseil d'Administration, et dont la persévérante application a eu

une influence si heureuse sur le développement de votre Société et sur sa situation morale et matérielle, nous vous proposons de prélever sur les bénéfices une somme de 15 millions de francs à ajouter au Fonds de prévoyance dont les neuf dixièmes appartiennent aux actionnaires et un dixième appartient aux Administrateurs en exercice et de fixer à 60 francs par action le dividende de l'année 1906.

Quelques-uns d'entre vous comptaient peut-être sur un dividende supérieur à la suite de résultats aussi satisfaisants. Nous avons pensé cependant qu'il était plus sage d'affecter une large part de ces bénéfices exceptionnels à vos réserves. Celles-ci, si vous acceptez notre proposition, se trouveront portées au 31 Décembre dernier à 52,194,187 fr. 47 c. en y comprenant le report à nouveau, et s'élèveront au début de cette année à 73,444,187 fr. 47 c. en y ajoutant les 21,250,000 francs représentant la prime sur les 25,000 actions émises dernièrement, soit 98 % du capital social.

Il nous est toujours agréable de rappeler le concours intelligent et dévoué que nous donnent la Direction et le personnel tant à Paris que dans les Succursales : ce concours s'est particulièrement affirmé pendant cette laborieuse année où le nombre et l'importance des affaires nous l'ont encore fait apprécier davantage.

M. le Baron del MARMOL, qui remplissait les fonctions de membre du Comité consultatif auprès de notre Succursale de Bruxelles est décédé au cours du dernier exercice : nous tenons à consigner ici l'expression des regrets que sa mort nous a causés.

MM. H. BAMBERGER, le Chevalier de BAUER, le Comte I. de CAMONDO et M. DEMACHY, élus Administrateurs dans l'Assemblée générale du 8 Mai 1901, arrivent à l'expiration de leur mandat.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous avez à pourvoir à la nomination d'un Censeur en remplacement de M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur sortant et rééligible.

Nous soumettons à votre approbation, après lecture du rapport de MM. les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Pour remplir le mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée générale ordinaire du 10 Mai 1906, nous avons pris connaissance des comptes de votre Société pour l'exercice écoulé, ainsi que du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 Décembre 1906.

Notre examen nous a été grandement facilité par la lecture d'états des plus détaillés et par les nombreuses explications que votre Direction a bien voulu nous fournir et dont nous tenons à la remercier ici.

ACTIF

Le total de l'Actif s'élève à 645,636,305 fr. 14 c., en augmentation de 181,356,307 fr. 90 c. sur celui de l'an dernier; c'est de beaucoup le chiffre le plus considérable qui ait été atteint depuis la fondation de votre Société.

Sur les quinze chapitres de l'Actif, six consistent soit en argent comptant, soit en valeurs immédiatement réalisables, ce sont :

1° <i>Espèces en caisse et à la Banque</i> . . .	Fr. 14.393.226 66
2° <i>Portefeuille Paris, Province et Étranger</i> . .	105.663.286 53
3° <i>Fonds disponibles dans les Banques et à l'Étranger</i>	1.598.065 85
4° <i>Reports</i>	73.706.554 60
5° <i>Liquidation</i>	23.799.217 95
6° <i>Coupons à encaisser</i>	112.003 87
ENSEMBLE.	Fr. 219.272.355 46

Ce chiffre de 219,272,355 fr. 46 c. est loin de résumer toutes les disponibilités de la Banque; il convient en effet d'y ajouter : 1° les créances groupées sous la rubrique *Correspondants et Comptes courants* dont le montant est de 206,686,033 fr. 46 c. et qui pour une large part seraient d'une réalisation facile et : 2° les valeurs comprises dans les chapitres *Fonds d'Etat, Actions et Obligations* qui, portées au bilan pour 82,514,792 fr. 38 c., contiennent un grand nombre de valeurs ayant un large marché et se traitant journellement à la Bourse.

Les *Succursales*: 97,612,295 fr. 12 c., ne sont qu'un compte d'ordre qui figure également au Passif et qui représente les sommes mises à leur disposition par le Siège social.

Tous les *Effets en portefeuille* échus au jour de notre examen avaient été régulièrement encaissés.

Les Établissements chez lesquels la Banque a des fonds en dépôt jouissent du meilleur crédit.

Les *Reports* ont tous été réglés aux dates ordinaires de liquidation.

Les *Avances sur Garanties*: 2,411,562 fr. 54 c. nous ont paru consenties avec des marges suffisantes.

Suivant le principe de la division des risques qui a toujours été appliqué à la Banque de Paris et des Pays-Bas, le portefeuille renferme une grande variété de placements, c'est ainsi que nous relevons dans la liste des valeurs : 38 Fonds d'États différents, 322 espèces d'actions et 66 d'obligations de Sociétés diverses; bien entendu ces chiffres s'appliquent aussi bien au portefeuille des Succursales qu'à celui de Paris.

L'estimation de ces valeurs a été faite, comme de coutume, sur les cours du 31 Décembre lorsque ce cours est le plus bas du mois ou sur la moyenne des cours de Décembre lorsque cette moyenne est inférieure à la cote du 31. Plusieurs valeurs ont d'ailleurs été laissées à des prix inférieurs aux cours de Décembre.

Les valeurs non cotées ont été portées à des prix qui ne semblent pouvoir laisser aucun mécompte.

Le compte *Participations* comprend 58 affaires diverses qui ne sont portées que pour les sommes actuellement déboursées.

Les *Divers* n'appellent aucune observation particulière : ils contiennent un certain nombre de comptes d'ordre qui ne rentrent dans aucun des autres chapitres du Bilan.

Le compte *Immeubles* figure pour 7,951,279 fr. 24 c., en aug-

mentation de 5,149,544 fr. 79 c., sur le chiffre de l'exercice précédent : par rapport au dernier Bilan, ce compte se trouve : 1° diminué d'une somme de 20,703 fr. 90 c., par suite d'un amortissement de pareille somme appliqué à l'immeuble de votre succursale d'Amsterdam et 2° augmenté de 5,170,248 fr. 69 c., comme conséquence de l'acquisition des 3 immeubles situés : 9, rue d'Antin, 41, avenue de l'Opéra et 10, rue Louis-le-Grand, dont votre Conseil vous a rendu compte dans votre dernière Assemblée générale ordinaire.

Le compte *Mobilier* qui figurait pour 30,000 francs, a disparu du Bilan.

PASSIF

Dans un passif qui, défalcation faite des comptes d'ordre que nous avons déjà vu à l'actif, s'élève à 548,024,010 fr. 02 c., les sommes dues aux tiers se montent à 422,160,608 fr. 81 c.

Elles se répartissent ainsi :

<i>Effets à payer.</i>	Fr. 53.873.262 81
<i>Correspondants et Comptes courants</i>	328.177.572 39
<i>Coupons à payer</i>	17.049.941 49
<i>Comptes divers.</i>	23.059.832 12
TOTAL ÉGAL.	Fr. 422.160.608 81

Le montant très important du compte *Correspondants et Comptes courants* provient pour une large part de sommes considérables laissées en dépôt par des Gouvernements étrangers et par des Sociétés

diverses pour assurer leur service de Trésorerie et pour faire face au paiement de leurs coupons.

Il convient d'ailleurs de remarquer qu'une partie considérable de ces exigibilités est soumise à des conditions de préavis ou à des échéances fixes connues à l'avance.

Les autres comptes du Passif s'élèvent à la somme de 124,180,298 fr. 58 c., ils appartiennent à la Société elle-même et se répartissent comme suit :

<i>Capital social.</i>	Fr. 62.500.000 »
<i>Réserve légale.</i>	6.250.000 »
<i>Fonds de prévoyance</i> (déduction faite des 1,683,102 fr. 63 c. qui appartiennent aux Administrateurs en exercice)	22.800.000 »
<i>Profits et Pertes</i> (Report de l'exercice 1905).	9.951.519 85
<i>Profits et Pertes</i> (Exercice 1906).	22.678.778 73
TOTAL mentionné plus haut.	Fr. 124.180.298 58

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Ainsi que vous le voyez, le compte de *Profits et Pertes* se solde par un bénéfice de 22,678,778 fr. 73, supérieur de 11,873,896 fr. 08, au chiffre de 1905.

Ce résultat est de beaucoup supérieur à celui qui a été obtenu dans tous les exercices précédents depuis la fondation de la Banque, aussi nous ne doutons pas que vous vous associerez aux félicitations que nous sommes heureux d'adresser en votre nom à votre Conseil et à la Direction pour l'essor remarquable qu'ils ont su imprimer aux affaires de votre Société.

Tous les chapitres de l'actif, sauf un, sont en progression marquée sur ceux du précédent exercice et ont concouru aux résultats si favorables que nous venons de vous faire connaître : c'est ainsi que les Commissions ont produit 6,832,230 fr. 05 c. contre 4,471,781 fr. 11 c. ; les Intérêts et bénéfice du portefeuille 7,583,249 fr. 93 c. ; contre 5,401,262 fr. 45 ; les Reports 2.303.921 fr. 11 c. contre 1,305,690 fr. 48 c. ; les Fonds Publics, Actions et Obligations 8,922,906 fr. 92 c. au lieu de 2,475,999 fr. 12 c. ; enfin les Succursales ont produit 889,977 fr. 38 c.

Au débit du compte de Profits et Pertes, nous trouvons les Frais Généraux qui se montent à 3,853,506 fr. 66 c. en augmentation de 1,060,716 fr. 55 c. sur le chiffre de l'année dernière. Cette différence porte sur les appointements du personnel, les frais de bureau et sur l'allocation proportionnelle attribuée à la Direction et au personnel supérieur, allocation dont l'importance croît en raison même de l'augmentation des bénéfices.

Votre Conseil vous propose de répartir comme suit les bénéfices réalisés :

Profits et Pertes 1906.	Fr.	22.678.778 73
Solde reporté de l'exercice 1905.		9.951.519 85
ENSEMBLE.	Fr.	32.630.298 58

Dividende de 60 francs par action. Fr. 7.500.000 »

Au Conseil d'Administration.	486.111 11	
		7.986.111 11

Reste. . . . Fr. 24.644.187 47

Au Fonds de prévoyance. Fr. 15.000.000 »
sur lesquels 13,500,000 francs appartiendraient aux Actionnaires et 1,500,000 francs aux Administrateurs en exercice.

LE SOLDE, SOIT. . . . Fr. 9.644.187 47

serait reporté à nouveau.

Si vous approuvez, Messieurs, ces comptes tels qu'ils vous sont proposés par votre Conseil, les réserves de toute nature vous appartenant au 31 Décembre 1906, s'élèveront à 52,194,187 fr. 47 c.

L'augmentation du capital social n'ayant été définitivement réalisée qu'au début de l'année 1907, ce n'est qu'au bilan de l'Exercice courant que vous trouverez vos Réserves augmentées des 21,250,000 francs qui représentent la prime sur les 25,000 actions nouvelles de votre Société.

Paris, le 27 Février 1907.

Les Commissaires,
R. SAUTTER, G. TEYSSIER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 23 MARS 1907

Première Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1906, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration ;

Décide de prélever sur les bénéfices, en vertu de l'article 47 des statuts, une somme de 15.000.000 de francs, dont 90 % seront portés au crédit du compte « Fonds de Prévoyance appartenant aux Actionnaires » et 10 % au crédit du compte « Fonds de Prévoyance appartenant aux Administrateurs en exercice » ;

Et fixe à 60 francs par action le montant du dividende pour l'Exercice 1906.

Un acompte de 20 francs sur le dividende ayant été payé le 1^{er} Janvier dernier, le solde, soit 40 francs par action, sera payé à partir du 1^{er} Avril 1907, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE réélit :

M. H. BAMBERGER, Administrateur.
M. le CHEV. R. DE BAUER, —
M. le C^{te} I. DE CAMONDO, —
M. CH. DEMACHY, —

Troisième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE réélit M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur.

Quatrième Résolution

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, nomme :

M. R. SAUTTER
et M. G. TEYSSIER

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée générale ordinaire sur la situation de la Société, sur le Bilan et sur les Comptes présentés par les Administrateurs pour l'Exercice 1907, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires, d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

COMPTES

De l'Exercice 1906



BILAN GÉNÉRAL au

31 Décembre 1906.

ACTIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Espèces en caisse et à la Banque Fr.	12.342.988 56	2.050.238 10	14.393.226 66
Portefeuille. { Paris et Province	39.173.465 55	315.625 70	39.489.091 25
{ Étranger	56.557.389 95	9.616.805 33	66.174.195 28
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger.	816.352 15	781.713 70	1.598.065 85
Succursales. { Comptes fixes	8.000.000 »	» »	97.612.295 12
{ Comptes courants	89.612.295 12	» »	
Comptes courants des Syndicats.	1.499.115 37	95.606 60	1.594.721 97
Correspondants et Comptes courants	98.197.156 62	108.488.876 84	206.686.033 46
Reports	59.685.938 35	14.020.616 25	73.706.554 60
Liquidation 31 Décembre 1906	23.799.217 95	»	23.799.217 95
Coupons à encaisser	91.038 07	20.965 80	112.003 87
Avances sur garanties	1.275.814 29	1.135.748 25	2.411.562 54
Fonds d'États.	9.481.214 83	8.359.136 85	17.840.351 68
Actions et Obligations	58.413.963 65	6.260.477 05	64.674.440 70
Participations diverses	12.527.387 06	7.297.878 38	19.825.265 44
Comptes divers	2.048.360 38	5.719.639 15	7.767.999 53
Immeubles de la Société	7.264.167 39	687.111 85	7.951.279 24
Fr.	480.785.865 29	164.850.439 85	645.636.305 14

PASSIF

	SIÈGE SOCIAL	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	TOTAL
Capital social Fr.	62.500.000 »	» »	62.500.000 »
Réserve légale	6.250.000 »	» »	6.250.000 »
Fonds de prévoyance { Appartenant aux Actionnaires	22.800.000 »	» »	24.483.102 63
{ Appartenant aux Administrateurs en exercice	1.683.102 63	» »	
Effets à payer	52.289.376 02	1.583.886 79	53.873.262 81
Succursales. { Comptes fixes	» »	8.000.000 »	97.612.295 12
{ Comptes courants	» »	89.612.295 12	
Correspondants et Comptes courants	267.855.563 43	60.322.008 96	328.177.572 39
Coupons à payer	16.426.705 19	623.236 30	17.049.941 49
Comptes divers	19.240.796 82	3.819.035 30	23.059.832 12
Profits et pertes. — Report de l'Exercice 1905	9.951.519 85	» »	9.951.519 85
Profits et pertes. — Exercice 1906	21.788.801 35	889.977 38	22.678.778 73
Fr.	480.785.865 29	164.850.439 85	645.636.305 14

COMPTE DE PROFITS et

DOIT

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions	Fr. 178.989 84
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux.	1.744.789 85
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc..	221.827 13
III	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque.	51.179 69
IV	
Fonds de secours et de prévoyance pour les employés.	45 000 »
V	
Décisions de l'Assemblée générale du 27 Janvier 1872.	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence . . .	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires .	8.520 »
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris. . . .	1.503.200 15
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	22.678.778 73
Fr.	26.532.285 39

PERTES (Exercice 1906)

AVOIR

Commissions	Fr. 6.832.230 05
Intérêts et bénéfice du portefeuille.	7.583.249 93
Reports	2.303.921 11
Fonds publics, Actions et Obligations.	8.922.906 92
Bénéfice net des Succursales.	889.977 38
Fr.	26.532.285 39

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net		Fr.	22.678.778 73
Solde reporté de l'Exercice 1905			9.951.519 85
			32.630.298 58
A répartir :			
Aux Actionnaires :	Intérêts à 5 %	Fr. 3.125.000 »	
	Dividende complémentaire: 90 % sur Fr. 4,861,111 11.	4.375.000 »	
Ensemble Soixante francs par Action sur les 125.000 Actions		Fr. 7.500.000 »	
Au Conseil d'administration : 10 % sur Fr. 4,861,111 11.		486.111 11	
		Fr. 7.986.111 11	
Au fonds de prévoyance	Appartenant aux Actionnaires	Fr. 13.500.000 »	
	Appartenant aux Administrateurs en exercice	1.500.000 »	
		15.000.000 »	
			22.986.111 11
Solde à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'Exercice 1907		Fr.	9.644.187 47

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS
ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM .	{	MM. G. M. BOISSEVAIN.	DIRECTEUR	M. J. H. SCHULTHESS.
		B. HELDRING.	SOUS-DIRECTEUR . .	M. J. G. SIEGERS.
		P. W. SCHOLTEN.	FONDÉS DE POUVOIRS	MM. J.-B. HERT j ^{or} .
		C. H. VAN TIENHOVEN.		J. VAN VELSEN.
				M. H. GODSCHALK
BRUXELLES .	{	MM. Ch. BALSER.	DIRECTEUR	M. Chev. R. de BAUER.
		DUMERCY-HEIRMAN.	SOUS-DIRECTEURS . .	MM. J. BOUDON.
		A. LÉON.		L. BAUER.
		C ^{te} d'OULTREMONT.	FONDÉS DE POUVOIRS	H. RULOFFS.
	MM. A. TOBBACK.			
				ROBERT DE BAUER.
GENEVE . .	{	MM. A. CHENEVIÈRE.	DIRECTEUR	M. A. ROCH.
		J. ODIER.	SOUS-DIRECTEUR . .	M. G. AUBERT.
		E. PICTET.	FONDÉ DE POUVOIRS.	M. A. WENGER.
		E. SAUTTER.		

